

Le 18 décembre, le Conseil Municipal de Linselles a voté à l'unanimité la motion dont nous reproduisons ci-dessous l'intégralité du texte.

MOTION : AVIS SUR LE PROJET D'AUTOROUTE A24

Rapport de M. Jacques REMORY, Maire

Exposé :

Les Maires des onze communes du Syndicat intercommunal Lys Nord Métropole (Bondues, Bousbecque, Comines, Deûlémont, Halluin, Linselles, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, Roncq, Warneton, Wervicq-Sud), après en avoir discuté longuement avec le Préfet CARRERE, Président de la Commission d'étude sur l'A24 (LAALB), ont défini leur position de la façon suivante, sur l'opportunité de l'A24. En effet, Monsieur le Ministre demande à Monsieur le Préfet CARRERE, Président de la Commission de consulter.

Tous les Maires sont d'accord pour dire que l'A24 est utile. En effet, il est constaté aujourd'hui de plus en plus de circulation dans la traversée de nos agglomérations et cela ne va pas diminuer dans les prochains jours. Il apparaît cependant nécessaire de promouvoir le canal Seine Nord et de lancer le transport ferroviaire qui doivent impérativement compléter le transport routier et le soulager.

A notre avis dans une vision régionale globale, cette autoroute A24 paraît nécessaire en particulier pour désenclaver certaines zones comme le secteur compris entre Amiens et Béthune en particulier sur le plan du développement économique. Deux préoccupations doivent guider les concepteurs du projet, d'une part la desserte internationale de DOORGES, d'autre part l'évitement des zones urbaines denses pour le trafic de transit.

Quant à son tracé, tous les Maires sont d'accord pour dire que le tracé actuel inscrit au SDAU depuis plus de 30 ans est obsolète. Il n'est plus possible aujourd'hui de la faire passer sur cette réserve, car la circulation qui augmente sans cesse est celle du transit, celle qui traverse nos villes et villages sans s'arrêter et nous amène des nuisances considérables sans aucune retombée économique espérée.

Cependant, nous sommes force de propositions, non pas que l'on souhaite déplacer chez le voisin ce que l'on ne veut pas chez nous, mais parce que des opportunités, des besoins en flux sont importants en se déplaçant vers l'Est Courtrai, Douai, etc. qui ont besoin d'être désenclavés pour l'extension de leur industrie et de l'autre côté par la RN58 qui pourrait devenir une véritable desserte urbaine, pour nos communes par quelques travaux supplémentaires (voie d'accès desservant nos communes) tels qu'ils ont été réalisés sur la rocade Nord-Ouest. La RN58 jouerait au Nord de notre secteur alors le même rôle que la rocade Nord-Ouest : capter un trafic interne et d'échange vers le réseau autoroutier international.

Les Maires de Lys Nord Métropole ont transmis à Monsieur CARRERE, Préfet et Président de la Commission LAALB, toutes ces données pour enrichir les débats qui se dérouleront jusque fin janvier, date à laquelle le Président CARRERE remettra sa copie au Ministère concerné qui aura trois à quatre mois pour se prononcer.

Le Conseil Municipal voudra bien confirmer la position prise au cours de la réunion du Syndicat intercommunal Lys Nord Métropole en adoptant cette motion et affirmer sa volonté de voir passer le barreau Lille Belgique sur un tracé par l'Est ou par l'Ouest et se prononcer contre tout autre tracé dans la commune.

Observation :

Après en avoir discuté, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- adopte la motion proposée relative au projet d'autoroute A24 (Liaison Autoroutière Amiens/Lille/Belgique), partagée par le Syndicat intercommunal Lys Nord Métropole,
- affirme sa volonté de voir passer le barreau Lille Belgique sur un tracé par l'Est ou l'Ouest du tracé décrit actuellement,
- et se prononce contre tout autre tracé dans la commune.